

Déconstruire
les préjugés
pour travailler
avec un.e
interprète



“L’interprète n’a pas besoin d’être là pour comprendre ce qui se passe.”

N’oublions pas que la communication est vocale et verbale, mais pas uniquement...

Quand l’interprète n’est pas présent-e, dans le cadre de l’interprétariat téléphonique par exemple, il-elle ne peut pas s’appuyer sur des éléments essentiels : le langage corporel et infraverbal, les expressions du visage, le regard, les intonations, la gestuelle qui lui permettent d’être le-a plus juste possible dans son interprétation.

Il importe donc de réussir à intégrer l’interprète à l’entretien (en lui expliquant le contexte, en lui précisant le nombre de personnes présentes, les enjeux, les attentes).

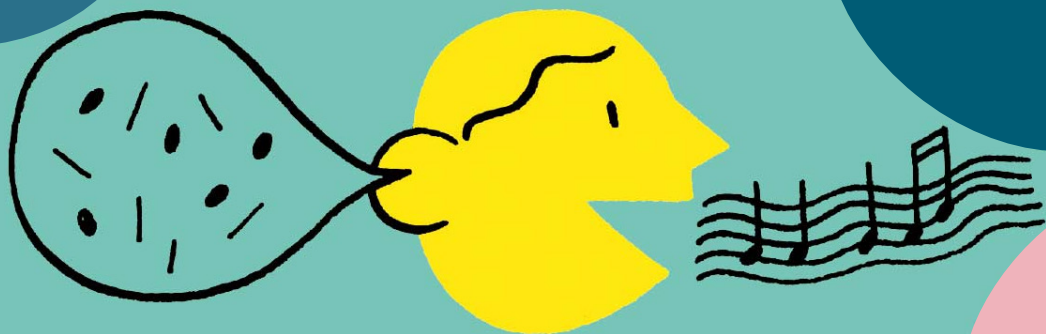
“Organiser un rendez-vous avec un·e interprète ? Trop compliqué.”

Trouver un·e interprète disponible, dans la bonne langue, à un créneau horaire et un jour précis est parfois compliqué. Tout est mouvant pour les interprètes : leurs emplois du temps, les lieux où ils-elles sont sollicité·e·s...

L'organisation du recours à l'interprétariat varie selon le statut des interprètes (salarié·e·s d'une association, indépendant·e·s), les structures prestataires et la zone géographique. L'interprète est aussi sollicité·e pour traduire et répondre à des urgences téléphoniques.

N'hésitez pas à faire part de vos attentes et besoins aux associations spécialisées et aux interprètes directement : recours au même interprète, nécessité d'une langue rare, préférence pour l'interprétariat en présentiel ou par téléphone...





“Interprète ? Je peux le faire !”

On pense parfois que tout le monde peut être interprète et qu'aucune formation spécifique n'est nécessaire.

**Toutes les personnes qui maîtrisent une ou plusieurs langues sont en mesure de les traduire et peuvent être sollicitées en tant qu'interprètes ?
Pas si sûr...**

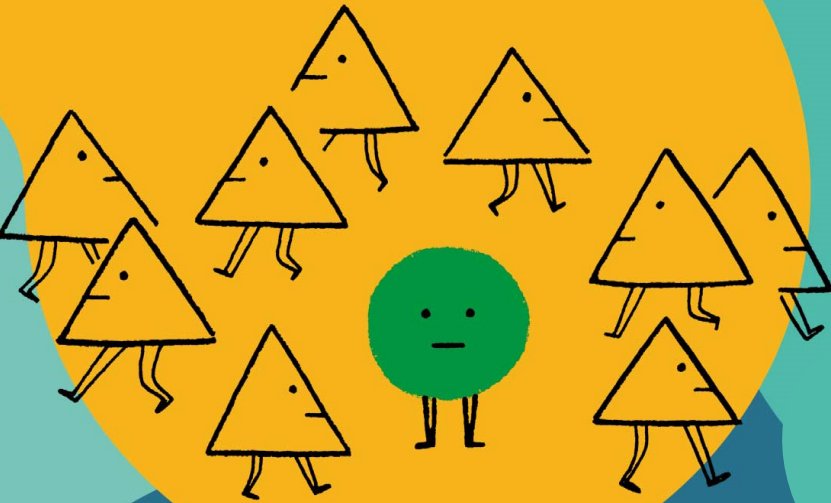
L'interprétariat en milieu social et médical est un métier à part entière et demande des compétences spécifiques.

“Je n’ai pas besoin de recourir à l’interprétariat, on arrive à communiquer autrement.”

Le recours aux signes, mimiques et aux logiciels de traduction peuvent sembler être des solutions pratiques, mais elles sont souvent insuffisantes et très inconfortables pour les personnes.

Comment évoquer certaines choses de l’ordre de l’intimité, de ses ressentis ou émotions, raconter des récits complexes, ou parler de ses maux sans recourir aux mots ?

Proposer aux personnes allophones le choix d’être accompagnées par une interprète est fondamental pour qu’elles puissent s’exprimer librement dans la langue de leur choix.



“L’interprétariat coûte cher !”

Pourtant, en l’absence d’interprète, la prise en charge des personnes allophones peut très souvent entraîner des entretiens ou des examens supplémentaires faute de compréhension, engendrant un coût supérieur à celui de l’interprétariat.

En France, certaines structures disposent de budgets spécifiquement alloués à l’interprétariat.

Renseignez-vous !

“Apprendre une autre langue c’est comme apprendre à nager : il suffit de se jeter à l’eau.”

Apprendre une autre langue c’est effectivement comme apprendre à nager !

Mais le fait de se jeter à l’eau n’est pas suffisant : il faut du temps, de l’énergie, beaucoup d’investissement et une certaine disponibilité psychique. L’immersion dans un nouvel environnement linguistique peut être déstabilisante, surtout quand les conditions ne sont pas idéales (exil, précarité, souffrances somatiques et mentales...). Dans un environnement nouveau, il importe de se sentir rassuré, accueilli et d’avoir le temps de construire des repères, afin de s’y adapter.

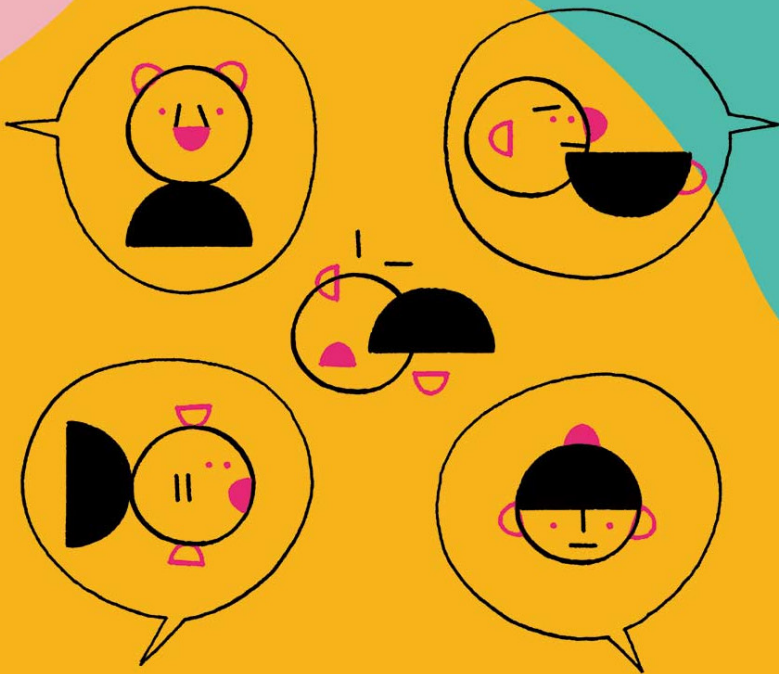
Le recours à l’interprétariat participe à un accueil digne des personnes allophones. Par ailleurs, en France, il existe une législation qui encourage le droit au recours à l’interprétariat linguistique.

“L’interprète est comme une machine : il·elle se doit de traduire textuellement ce que je dis.”

Non, l’interprète n’est pas une « machine à traduire ».

La traduction littérale est impossible, d’autant plus quand il s’agit de retranscrire - au-delà des mots - une idée, un concept, une sensation qui ne peuvent parfois pas être traduits textuellement.

Il s’agit de traduire au mieux pour favoriser la compréhension et préserver la relation.



“La présence de l’interprète perturbe ma relation avec la personne.”

Certes, la présence d’un-e interprète interfère dans la relation. Mais plutôt qu’une contrainte c’est souvent une richesse pour le suivi des personnes accompagnées.

L’interprète joue un rôle souvent essentiel qui va bien au-delà de la langue. Des liens, du dialogue et des relations se créent entre les professionnel-le-s et l’interprète, mais aussi entre l’interprète et les personnes allophones.

*Cela participe à la création
d’un climat de confiance.*

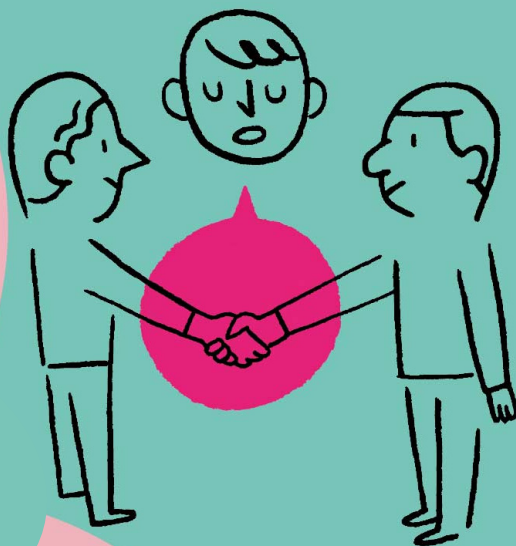
“L’interprète parle trop ou pas assez. En tout cas, il·elle ne traduit pas ce qui est dit.”

Chaque langue à ses particularités, ses expressions et les phrases ne sont pas uniquement composées de simples mots qui s’enchaînent.

Certains mots peuvent avoir plusieurs significations et nécessiter d’être traduits par plusieurs mots ou phrases. D’autres n’ont pas de traductions possibles. Afin d’être le plus clair et le plus fidèle possible au récit initial, l’interprète peut avoir besoin de poser des questions, de remettre du sens, d’apporter des explications supplémentaires ou de clarifier le contexte auprès de ses interlocuteur·rice·s.



**“On ne peut pas
avoir confiance en
l’interprète.”**



**Domage ! Car c’est justement la confiance
qui permet de s’exprimer de manière libre et fluide.**

Si on se méfie de l’interprète, du fait de son origine, de son parcours ou de son genre, il sera difficile de tout dire en sa présence. Afin de favoriser ce climat de confiance, il est important de bien préciser à toutes les personnes qui participent à l’interaction que l’interprète a un cadre de travail éthique et qu’il-elle doit respecter le secret professionnel. Plus on échange avec l’interprète, plus il sera facile de travailler ensemble et cela nécessite un certain temps d’ajustement.

“L’interprète a trop de pouvoir.”

C’est vrai, les interprètes l’oublient souvent, ils-elles sont les seul-e-s à comprendre les langues parlées par l’ensemble de leurs interlocuteur-ric-e-s qui peuvent se sentir dépossédé-e-s et exclu-e-s de l’interaction.

Travailler avec un-e interprète nécessite de s’ajuster avec lui-elle afin de co-construire le récit, l’entretien et la prise en charge.



“L’interprète est uniquement là pour traduire.”

Pourtant, même si l’on ne s’en aperçoit pas, l’interprète endosse aussi d’autres fonctions, telles que créer des liens entre les interlocuteur·rice·s, apporter des éclairages culturels et géopolitiques, désamorcer des incompréhensions, temporiser les échanges...

Bien plus qu’une simple activité de retranscription linguistique, l’interprète réalise souvent un véritable travail de médiation.

“L’interprète n’est pas impacté·e par ce qu’il·elle entend.”

On pourrait le croire ! Comme tout·e professionnel·le engagé·e dans la relation d’aide, l’interprète n’est pas forcément préparé·e ou formé·e à entendre des récits traumatiques, ou à voir des personnes en grande précarité sanitaire ou sociale. Dans ces situations, l’interprète peut être touché·e émotionnellement.

Il est important que les différent·e·s professionnel·le·s impliqué·e·s ou présent·e·s puissent échanger avant et après les entretiens notamment lorsque des choses difficiles sont abordées.

Les préjugés que nous vous présentons ici sont inspirés de situations vécues par des interprètes professionnel-le-s.

Ce livret est avant tout une invitation à la rencontre et à la réflexion. Nous espérons qu'il vous permettra de porter un regard nouveau sur les innombrables possibilités et avantages que le recours à l'interprétariat peut offrir, car au-delà des problématiques qu'il soulève, l'interprétariat apporte des solutions concrètes et un soutien réel au suivi des personnes allophones.

L'Orspere-Samdarra, Observatoire national santé mentale, vulnérabilités et sociétés, a été fondé en 1996 et est hébergé par l'hôpital du Vinatier à Lyon. Il est dirigé par Halima Zeroug-Vial, psychiatre, et est animé par une équipe pluridisciplinaire.

Composé d'un pôle recherche et d'un pôle ressource, à destination des professionnel-le-s et des personnes concernées par la santé mentale et la migration, l'Observatoire édite notamment la revue *Rhizome* et porte les diplômes universitaires « Santé, société et migration » et « Logement d'abord ».

www.orspere-samdarra.com

orspere.samdarra@ch-le-vinatier.fr

04.37.91.53.90

Réalisé par : **Ada Luz Duque - Natacha Carbonel - Gwen Le Goff**

Illustrations : **Delphine Perret** - Création graphique : **Manoël Verdiel**

